

# *Compte rendu réunion*

## *Séance du 7 décembre 2015*

L'an deux mil quinze et le sept novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 01/12/2015*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

*Affichage porte de la Mairie le 01/12/2015*

**Présents :** MM. GUILLAUME Alain - ANDRE Philippe - BAUD Thérèse - - LE MAINTEC Christophe – THOMÉ Valérie- NOGUES Loïc - SAGUET Emmanuelle – COJEAN François – OLLITRAULT Michelle - SHEWARD Sandra - - LE CLEZIO Valérie – Daniel PETIOT - GLOUX Ingrid

**Absents excusés :** MORIN Daniel a donné procuration à GUILLAUME Alain  
CHEREL Nolwen a donné procuration à NOGUES Loïc

**Secrétaire de séance :** SAGUET Emmanuelle

### **1/ Vente maison rue de Bellevue (ex maison Paroissiale)**

Aucune offre n'a été déposée à ce jour, prolongation de la mise en vente.

### **2/Enquête publique : Demandée présentée par Mme OLLITRAULT Laurence pour extension d'un nouvel élevage porcin et création d'un nouvel atelier d'engraissement sur le site de Bel-Air**

Projet : construction d'un bâtiment pour la création de 1300 places de porcs supplémentaires, soit un total final de 2450 places. En ce qui concerne l'épandage pas de changement pour la surface autour de l'élevage, le complément sera livré à la société LDC Algae basée à Plouguenast pour valorisation par méthanisation.

Particularité du projet : une habitation à 100 m mais le propriétaire Mr LE MARCHAND a donné son accord.

L'enquête publique s'est déroulée du 27 octobre au 27 novembre 2015. Pas d'observation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette demande d'installation classée.

### **3/ PLUI : présentation du dossier et calendrier**

Monsieur Le Maire fait une présentation générale des grandes lignes du PLUI avec comme support le diaporama de la réunion CIDERAL du 23 novembre dernier.

Ce dossier fera l'objet de réunions publiques, de rencontres avec la population et d'une enquête publique. Le PLUI devrait être approuvé fin 2016.

Définition des sigles : *OAP = Orientations d'Aménagement et de Programmation / PADD = Projet d'Aménagement et de Développement Durable*

Monsieur Le Maire propose de réunir les membres de l'association foncière et la commission agricole afin de travailler sur le volet agricole du PLUI.

### **4/Fourniture d'électricité – tarifs jaunes salle des fêtes/mairie : offre de prix**

Trois fournisseurs d'énergie ont été consultés Direct Energie, Engie GDF Suez et ERDF

Une seule offre a été faite par ERDF au tarif suivant pour une puissance de 36 Kva.

Abonnement €/Mois HT : 40.648

Energie €/Kva : Heures Pleines d'Hiver : 5.454

Heures Creuses d'Hiver : 3.964

Heures Pleines d'Eté : 4.346

Heures Creuses d'Eté : 3.124

L'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de retenir l'offre faite par ERDF et autorise Mr Le Maire à signer le contrat.

## **5/ Ronde des Vallées : Accueil étape course cycliste et demande de subvention**

Monsieur MAHOUDO Jean-Yves, Président de la Ronde des Vallées, sollicite la Municipalité de St Caradec pour accueillir le départ du contre la montre de la 2ème étape de la course cycliste qu'ils organisent chaque année.

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

Par ailleurs, comme l'an passé il sollicite une subvention d'un montant de 1000 € pour les frais de fonctionnement.

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

## **6/ Redevance assainissement collectif : dégrèvement en cas de fuite d'eau**

En cas de fuite d'eau potable, le syndicat d'Hilvern, après demande du particulier, fait procéder par la SAUR à un dégrèvement selon les termes de la Loi WARSMAN. La redevance relative à l'eau usée étant calculée sur la base du volume d'eau consommé, Mr Le Maire propose à l'assemblée, lorsqu'une fuite a été constatée, d'appliquer le même principe de dégrèvement sur le calcul de la redevance assainissement.

L'assemblée délibérante, à l'unanimité, approuve ce principe de dégrèvement.

## **7/ Point sur les travaux en cours et Compte rendu des commissions municipales**

### **Bâtiment :**

- \* Réfection en cours de la porte de l'église

### **Voirie :**

- \* Parking des 4 Clos réalisé, reste la signalisation au sol à faire
- \* Le busage en traversée de la route du Guip en haut de la Villeneuve a été refait, il faudra prévoir le curage des fossés
- \* Travaux pour canaliser les eaux pluviales sur la RN 164 face à l'école réalisés
- \* Les angles des trottoirs Butte Ste Anne ont été rabotés
- \* RD 130 : devis pour passage épareuse 1416 € par an. Les travaux du réseau eau potable du « Roz » à « Kersal » sont programmés pour 2016.
- \* Visite de la commission voirie sur les sites :
  - Le Bâtiment : RDV à prendre avec Mr LE GUYADEC
  - Rue de Rohan : faire avancer le panneau « 20 Km/h et voir avec le technicien de la CIDERAL pour aménagement du croisement Route de Keropert / Route de St Thelo. Les véhicules roulent très vite.

### **Environnement :**

#### **Tri sélectif**

80 containers seront installés dans le bourg au cours du 2eme trimestre 2016. Une commission composée d' A. GUILLAUME, V. THOME, L NOGUES, M OLLITRAULT, F. COJEAN et T BAUD, se réunira le 22 décembre à 9 h pour travailler sur ce dossier.

### **Vie scolaire et périscolaire :**

- \* Ecole d'Hilvern : Conseil d'école.

Effectifs en hausse depuis septembre, les enseignants sont satisfaits des travaux réalisés

- \* Ecole Ste Thérèse : OGEC

Les comptes sont satisfaisants, une rencontre prochaine va être proposée aux élus pour présentation du bilan.

\* TAP : une réunion pour faire le 1<sup>er</sup> bilan de l'année scolaire va être proposée très prochainement.

### **Vie sociale :**

\* Téléthon :

Un nouveau succès pour cette année avec une somme de 3404 € récoltée, bonne ambiance et beaucoup de passage.

\* Visite aux personnes âgées cette semaine et arbre Noël communal aux enfants des écoles vendredi. Sortie cinéma + goûter

### **Communication :**

\* Bulletin municipal : édition fin de semaine

\* Site internet : Mr COJEAN regrette le manque de participation des élus dans la transmission d'articles.

### **Sport :**

L'Assemblée Générale de l'ACSE a eu lieu cet après-midi. André CREHIN a été réélu Président. Baisse des subventions du Conseil Général et de la CIDERAL pour le financement des emplois. Le prix d'intervention de l'heure pour les communes va donc augmenter.

### **Informatique :**

Mr ANDRE présente le devis d'achat d'une tablette et du kit pour transmettre la live box de la mairie à la salle des fêtes : 357 €.

Cet équipement permettra de gérer l'occupation de la salle directement de la salle. Cet outil sera strictement réservé à l'agent communal.

### **8/ Questions diverses**

#### **- Permis de construire au lotissement « les Terrasses de la Chouette**

##### **Chevêche** » :

Trois compromis de vente sont en cours. Suite à la modification des surfaces constructibles, un des acquéreurs rencontre un problème avec son architecte qui lui réclame la somme de 2800 € pour modification des plans. Cet architecte n'avait pas dans un premier temps consulté l'architecte du CAUE comme demandé (art 14 du règlement du lotissement). Cependant, afin de ne pas pénaliser le jeune acquéreur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de participer aux frais supplémentaires d'honoraires de l'architecte plafonnés à 2000 € sur présentation de justificatifs. Il va de soi que si les deux autres avaient pour cette même raison un surcoût d'honoraires, la Municipalité participerait dans les mêmes proportions.

**- Vœux du Maire** : vendredi 8 janvier à 19h30 avec spectacle du Cercle Celtique

**- Location salle des fêtes** : demande de gratuité par le CE de JORISIDE pour arbre de Noël. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre la salle à disposition gratuitement une fois par an pour les CE des entreprises de la commune.

**- Transport scolaire** : frais de gestion demandés par la commune de Kergrist pour transport d'un élève de ST CARADEC d'un montant de 20 €. Accord à l'unanimité.

#### **- Mauvais fonctionnement TNT :**

Plusieurs réclamations signalent une mauvaise réception récurrente de la TNT. Monsieur Le Maire propose de demander un diagnostic pour en trouver la raison de la mauvaise réception de la TNT.

**- La Ste Barbe** aura lieu samedi 12 décembre à 17h45 à la caserne. Pas de rassemblement devant le monument aux morts mais à la caserne.